

Intervisions re-pairs

- **Quoi ?**

Les interventions sont des temps d'analyses de pratiques entre pair·e·s durant lesquelles nous réfléchissons ensemble à nos pratiques professionnelles de la pair-aidance afin de trouver des pistes pour mieux nous épanouir dans notre activité, nous questionner sur notre posture ou encore explorer des solutions à des problématiques complexes.

Nous abordons des situations directement amenées par les pair·e·s praticien·ne·s tirées de leurs expériences de pair-aidance. Les interventions re-pairs sont animées par un·e modérateur/modératrice ayant plusieurs années de pratiques professionnelles de pair-aidance et d'animation de groupe.

Quelle différence entre intervention et supervision ? L'intervention se fait exclusivement entre pair·e·s, alors dans la supervision est accompagnée par un·e professionnel·le de l'analyse de pratique.

- **Pour qui ?**

Les interventions sont ouvertes aux pair-praticien·ne·s en santé mentale et, depuis ce printemps 2024, elles sont ouvertes au pair-aidant·e·s qui exercent une activité lucrative en lien avec la pair-aidance.

- **Quand ?**

Mardi 9 avril de 17h30 à 19h30 (présentiel)

Mardi 11 juin de 17h30 à 19h30 (zoom)

Mardi 8 octobre de 17h30 à 19h30 (présentiel)

Mardi 10 décembre de 17h30 à 19h30 (zoom)

- **Où ?**

En présentiel : avenue de la gare 52, 1003 Lausanne (Coraasp, 2^{ème} étage au-dessus de la pizzeria *Bella Vita*)

En visio: un lien zoom vous est envoyé une fois que votre inscription est validée

- **Combien ?**

Un tarif forfaitaire a été fixé à 50frs/an pour les pairs-aidant·e·s et donne accès à l'ensemble des interventions proposées par l'association.

Ce montant est à payer dès que votre inscription est validée. Voici les coordonnées bancaires IBAN : CH12 0900 0000 1438 3599 2. Il est important de mentionner « Intervention » dans la communication au bénéficiaire.

Il n'y a pas l'obligation d'être membre de l'association Re-pairs pour y participer.

- **Comment ?**

Pour s'inscrire, merci de remplir le formulaire ci-dessous et de nous le renvoyer par mail à : info@re-pairs.ch

Formulaire d'inscription pour les interventions re-pairs

Prénom :

Nom :

Courriel :

Téléphone :

Adresse postale :

Poste actuel de pair-aidant·e :

Pourquoi souhaitez-vous suivre ces interventions ?:

.....
.....
.....
.....
.....

A quelles interventions souhaitez-vous participer ? (Veuillez cocher les dates pour lesquelles vous serez présent·e)

Mardi 9 avril (présentiel)

Mardi 11 juin (zoom)

Mardi 8 octobre (présentiel)

Mardi 10 décembre (zoom)

En signant cette inscription vous confirmez avoir pris connaissance des points suivants :

- Je m'engage à prévenir si je suis absent ou en retard
- Je confirme avoir pris connaissance du montant annuel de la cotisation forfaitaire de 50frs payable à l'inscription, aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence
- Je m'engage avoir lu et à respecter la charte éthique et de fonctionnement ci-après
- Je m'engage à respecter la confidentialité de chacun

Souhaitez-vous adhérer à l'association re-pairs à titre de « membre de soutien » ?

(Entourer la réponse)

- Oui (Nous vous enverrons un formulaire annexe après réception de votre réponse)
- Non

Date, lieu et signature:

Cette charte vise à définir les principes fondamentaux et les lignes directrices pour les groupes de supervision et intervision Re-pairs dédié à la pratique de la pair-aidance professionnelle. Elle est destinée à encadrer nos échanges, garantir le respect de chaque participant et assurer une pratique éthique et professionnelle de la pair-aidance.

1. Objectifs

- Favoriser le partage d'expériences et de pratiques entre pairs.
- Encourager l'analyse réflexive de sa propre pratique.
- Renforcer les compétences et l'autonomie des pair-aidants/ppsm dans leur pratique professionnelle.
- Assurer une pratique éthique et bienveillante envers les personnes accompagnées et les professionnels avec lesquels nous collaborons.

2. Confidentialité

- Tous les échanges au sein du groupe sont strictement confidentiels.
- Le respect de l'ensemble des informations partagées est impératif.

3. Respect et bienveillance

- Chaque membre s'engage à adopter une attitude respectueuse et bienveillante envers les autres personnes présentes.
- La diversité des expériences et des opinions est valorisée.
- On favorise l'expression en «je»
- On évite les jugements et évaluation de la pratique des participants
- Culture positive de l'erreur

4. Engagement et responsabilité

- Chaque pair-aidant/ppsm est responsable de sa propre pratique et s'engage à réfléchir sur ses actions et leur impact.

5. Cadre éthique et déontologique

- Nous faisons référence ici aux chartes de Re-pairs et de la FAPAF que vous pouvez retrouver en scannant les qr-code ci-dessous.

6. Développement professionnel continu

- Le groupe de supervision est un espace d'apprentissage et de développement professionnel.
- Les participants sont encouragés à partager des ressources, des outils, des connaissances et également leurs erreurs et solutions pour enrichir les échanges.

Conclusion En participant aux interventions, chaque membre s'engage à respecter cette charte

NB : Cette charte est évolutive et pourra être révisée en fonction des besoins et des retours des membres du groupe.

Lien vers les chartes de valeurs re-pairs et de la FAPAF:



www.re-pairs.ch

Le masculin générique est utilisé uniquement pour alléger le texte et désigne aussi bien les hommes que les femmes.